



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du mardi 24 janvier 2023

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	16	19

Date de la convocation : 19 janvier 2023

Date d'affichage de l'ordre du jour : 19 janvier 2023

L'an deux-mil-vingt-trois, le vingt-quatre janvier à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en session ordinaire sur convocation en date du dix-neuf janvier deux-mil-vingt-trois, sous la Présidence de Madame LELIÈVRE Josiane, Maire.

Présents :

Madame BOULIER Claude, Monsieur BRUNG Michel, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Madame DECURE Mélanie, Monsieur DELAMARE Dominique, Monsieur GAUDICHON Vincent, Madame LECOQ Annie, Madame LELIÈVRE Josiane, Monsieur ORIENT Olivier, Madame OSMONT Marie-Claire, Madame PATENOTTE Isabelle, Monsieur PELFRÈNE Daniel, Monsieur POTHÉRAT Frédéric, Madame SAHUT Géraldine et Madame TALBOT Christine.

Absents excusés :

Madame NÉE Amélie a donné pouvoir à Monsieur ORIENT Olivier.
Monsieur TOUTAIN Éric a donné pouvoir à Monsieur DELAMARE Dominique.
Monsieur ZEDDE Alain a donné pouvoir à Madame TALBOT Christine.

Secrétaire de séance : Monsieur PELFRÈNE Daniel a été nommé secrétaire de séance.

2023/004 – VOTE DES DOTATIONS ET SUVENTIONS POUR 2023

Dans le cadre du projet de budget 2023, Madame le Maire propose d'allouer les montants de subventions et de dotations suivants :

Subventions	Compte	Montant 2022	Proposition 2023
France ADOT : Association française visant à soutenir le don d'organes	6574	70 €	70 €
Vie et espoir : Association haut-normande soutenant les enfants atteints de leucémie ou de tumeur cancéreuse et leurs familles	6574	70 €	70 €
APEDYS Haute-Normandie : Association de parents d'enfants dyslexiques	6574	70 €	70 €
AFSEP : Association française des sclérosés en plaque	6574	70 €	70 €
AIDES : Association française de lutte contre le VIH et les hépatites virales	6574	70 €	70 €
Agir avec Becquerel pour la vie : Association rouennaise de lutte contre le cancer	6574	70 €	70 €
Comité départemental de lutte contre le cancer : Association française de recherche en cancérologie	6574	70 €	70 €
AJD : Association française d'aide aux jeunes diabétiques et à leurs familles	6574	70 €	70 €
Vaincre la mucoviscidose : Association française de lutte contre la mucoviscidose	6574	70 €	70 €
Charline : Association rouennaise soutenant les enfants atteints de pathologies cardiaques et leurs familles	6574	70 €	70 €

Date d'affichage de la présente délibération

Le 31 janvier 2023

Handisup Haute-Normandie : Association d'accompagnement des jeunes en situation de handicap dans la poursuite de leurs études	6574	70 €	70 €
Normandie Lorraine : Association pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel	6574	70 €	70 €
L'Essor : Association française pour favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap	6574	100 €	100 €
SOLEPI Malaunay : Épicerie sociale et solidaire	6574	240 €	240 €
Club des Aînés Ruraux de Roumare	6574	500 €	500 €
Anciens combattants de Roumare	6574	500 €	500 €
CCAS	657362	4 000 €	4 000 €
Budget annexe maisons seniors	65888	10 000 €	0 €
Classe de découverte CM1 – CM2 (Le nombre d'élèves pris en compte pour les calculs est celui au 1 ^{er} janvier 2023.)	6574	50 € par élève	75 € par élève (à titre exceptionnel) x 23 élèves = 1 725 €
Coopérative scolaire (Le nombre d'élèves pris en compte pour les calculs est celui au 1 ^{er} janvier 2023.)	6574	7 € par élève	(7 € par élève x 145 élèves) = 1 015 €

Dotations	Compte	Montant 2022	Proposition 2023
Fournitures scolaires (Le nombre d'élèves pris en compte pour les calculs est celui au 1 ^{er} janvier 2023.)	6067	45 € par élève	45 € par élève x 145 élèves = 6 525 €
Photocopies école (Le nombre d'élèves pris en compte pour les calculs est celui au 1 ^{er} janvier 2023.)	6156	800 copies N&B par élève + 25 copies couleur par élève + 1 000 copies N&B pour la direction	800 copies N&B par élève + 25 copies couleur par élève + 1 000 copies N&B pour la direction
Spectacle de Noël avec goûter + Cadeau de Noël + Sortie au printemps	6232	2 000 €	2 000 €
Bibliothèque (Le nombre d'habitants pris en compte pour les calculs est celui au 1 ^{er} janvier 2023.)	6065	2,50 € par habitant	2,50 € par habitant x 1 563 habitants = 3 907,50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les subventions et dotations telles que présentées dans le tableau ci-dessus ;
- **DIT** que ces dépenses seront inscrites au budget 2023.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Josiane LELIÈVRE

